INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
LYON

DÉCISION N° 2022/03/66

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
Bâtiment INSA-Direction
37, avenue Jean Capelle
69621 Villeurbanne cedex
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43
daj@insa-lyon.fr

DÉCISION DE NOMINATION

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 715-3 et L. 712-2,
Vu les statuts de l'INSA Lyon du 25 octobre 2018, modifiés,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Lyon du 21 juin 2018, modifié,

DÉCIDE

Article 1 – **Davy LILA-HELMER,** est nommé ***Référent Racisme et Antisémitisme*** **de l'INSA Lyon** à compter du 28 mars 2022.

Article 2 : Le Directeur Général des Services, la Directrice des Ressources Humaines et le Directeur des Affaires Juridiques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera publiée sur l'intranet de l'établissement, et transmise au Recteur d'Académie.

Villeurbanne, le 28 mars 2022

Frédéric FOTIADU